

ISSN : 2409-9791

NOTES SCIENTIFIQUES

homme et société



ADAPTATION DU COMMERCE AUX DYNAMIQUES URBAINES
REGARDS CROISES SUD-NORD

sous la direction de

Kossiwa ZINSOU-KLASSOU & René-Paul DESSE

*Numéro spécial
Juillet 2017*

NOTES SCIENTIFIQUES

homme et société

Revue fondée depuis 2014.

*Editée par la Faculté des Sciences de l'Homme et de la Société,
Université de Lomé (Togo).*

Equipe éditoriale

- Directeur de publication :** Komla ETOU, *Maître de Conférences,*
Université de Lomé, Togo
- Rédacteur en chef :** Edinam KOLA, *Maître de Conférences,*
Université de Lomé, Togo
- Rédacteur en chef adjoint :** Follygan HETCHELI, *Maître de Conférences,*
Université de Lomé, Togo

Conseil scientifique

Professeur Yaovi AKAKPO (Université de Lomé, Togo), Professeur Koffi Ayéchoro AKIBODE (Université de Lomé, Togo), Professeur N'buéké Adovi GOEH-AKUE (Université de Lomé, Togo), Professeur Kodjona KADANGA (Université de Lomé, Togo), Professeur Komi KOSSI-TITRIKOU (Université de Lomé, Togo), Professeur Thiou TCHAMIE (Université de Lomé, Togo), Professeur Koffi Badjow TCHAM (Université de Lomé, Togo).

Comité international de lecture

Professeur Jérôme N'guessan ALOKO (Université Félix Houphouët Boigny de Cocody-Abidjan, Côte d'Ivoire), Professeur Fodouop KENGNE (Université de Yaoundé, Cameroun), Professeur René-Paul DESSE (Université de Bretagne Occidentale, France), Professeur Jean SOUMAGNE (Université d'Angers, France), Professeur Nathalie LEMARCHAND (Université Paris 8, France), Kwami Gabriel NYASSOGBO, Maître de conférences (Université de Lomé, Togo), Kossiwa ZINSOU-KLASSOU, Maître de conférences (Université de Lomé, Togo), Follygan HETCHELI, Maître de conférences (Université de Lomé, Togo), Edinam KOLA, Maître de conférences (Université de Lomé, Togo), Assogba GUEZERE, Maître de conférences (Université de Kara, Togo), Messan VIMENYO, Maître-assistant (Université de Lomé, Togo), Awussu Kodjo BIAKOUYE, Assistant (Université de Lomé, Togo).

Comité de rédaction

Edinam KOLA, Kossiwa ZINSOU-KLASSOU, Koko Zébété HOUEDAKOR,
Djiwonou Koffi ADJALO, Follygan HETCHELI, Komla ETOU.

Contact : *Notes Scientifiques, Homme et Société*
Faculté des Sciences de l'Homme et de la Société.
Université de Lomé
BP 1515 Lomé, Togo
Email : notes.scientifiques@gmail.com

Sommaire

Editorial.....	3
Instruction aux auteurs.....	5
Avant-propos.....	9
Préface.....	11
<i>Conférence inaugurale</i>	
Quand le commerce s'adapte aux dynamiques urbaines : cas de l'Europe occidentale et de l'Afrique subsaharienne, Kengne FODOUOP.....	13
Territoires et territorialités des pratiques de l'économie informelle dans le développement de la ville de Parakou au Nord Bénin : un exemple d'adaptation du commerce à la dynamique urbaine dans les Suds, Georges Agbachi ALE.....	45
L'informel de rue dans les espaces périphériques de la ville de Lomé : l'exemple d'Agoènyivé, Kossi Dossavi TONOU & Kossiwa ZINSOU-KLASSOU.....	61
La fin des marchands ambulants dans les villes du Nord XVIe-XXe siècles, Christina NORDIN.....	85
Fonction socio-économiques et aspects écologiques de la chasse en zone périphérique (Togo), Ama-Edi KOUYA, Minkilabe DJANGBADJA & Abdourazakou ALASSANE.....	99
Etalement urbain et commercialisation de l'eau potable dans les périphéries de Lomé, Koko Zébéto HOUEDAKOR, Pessièzoum ADJOUSI & Djiwonou Koffi ADJALO.....	115
Mode de déploiement des points de transaction du mobile paiement dans les espaces urbains en Côte d'Ivoire : cas de la ville de Daloa, Sahoti OUATTARA.....	131
L'e-commerce à Lomé : vers un canal de commercialisation innovant mais méconnu, Edem Canyi Madjé AMAH.....	157
Economie informelle et petits services de survie dans les petites et moyennes villes togolaises, Assogba GUEZERE.....	177
Etalement urbain et développement des activités commerciales à l'ouest de Cotonou : le cas de l'arrondissement de périurbain de Pahou, Toussaint VIGNINOU, Dossa Alfred AICHEOU & Makodjami David BALOUBI.....	197
Adaptation morphologiques du commerce au développement urbain en Asie du Sud-Est, Jean SOUMAGNE.....	215
Floraison des marchés informels à Ouagadougou : cas du marché <i>Talaat-Raaga</i> ou « Marché du mardi », R.U. Emmanuel OUEDRAOGO, D. Edwige NIKIEMA & Georges COMPAORE.....	243

Dynamiques urbaines et prolifération des points de vente de médicaments de rue au Togo : cas de la ville de Kara, Pyalo Padawi AWESSO & Kossiwa ZINSOU-KLASSOU.....	261
Adaptation des formes du commerce aux dynamiques urbaines. En périphérie de Bamako, La foire devient marché, le marché se change en foire..., Gwenaëlle RATON.....	287
Du village à l'espace périurbain : mutations socio-économiques du canton d'Adetikopé, un territoire sous influence de Lomé (Togo), Follygan HETCHELI, Iléri DANDONOUGBO & Awusu Kodjo BIAKOUYE.....	311
Le commerce du rue comme marqueur de l'espace urbain : cas de la ville de Cotonou, Coffi Adrien DOSSOU-YOVO.....	335
Commerce de vêtements et mobilité des acteurs dans le grand Lomé : approche cartographique, Kokouvi ALOWOU & Kossiwa ZINSOU-KLASSOU.....	357
Activités commerciales informelles féminines et organisation de l'espace urbain à Abidjan : cas de Yopougon Banco 2, Téré GOGBE, N'Guessan Gilbert KOUASSI & Lou Binhué Juliana Flore GOORE.....	377
Dynamique urbaine et commerce de rue à Abomey-Calavi au Bénin, Cyr Gervais ETENE, Ousséni AROUNA & Charles Lambert BABADJIDE.....	397
Commercialisation de la viande du porc dans la commune de Dangbo au Sud du Bénin, Aboubakar KISSIRA, Ansèque GOMEZ COAMI & M. V. Cecilia HOUSSOU.	413
Commerce des dérivés de maïs le long du RNIE 1 à Comé et Kpomassé au Bénin (Afrique de l'Ouest), S. Benjamin ALLAGBE.....	429

Editorial

Malgré les difficultés structurelles et de financement qui font encore obstacle à sa dynamique créatrice et à son expansion, on ne peut plus dire de la recherche africaine en sciences littéraires, humaines et sociales qu'elle n'est qu'un « tigre de papier ».

Depuis le 19^e siècle, les « études africaines » mobilisaient des africanistes occidentaux, des instituts coloniaux et des intellectuels africains de la diaspora. Ceux-là avaient fait un travail important de pionniers dans le domaine de « la connaissance du monde noir ». La vérité est que les thématiques, les approches et les résultats qui sont les leurs ont été au centre des querelles d'approches qui ont lancé et entretenu, en Afrique postcoloniale, des travaux de littérature, de philosophie, d'anthropologie, de sociologie, d'histoire, de géographie, de linguistique.

Depuis la période postcoloniale où elle s'opérait à l'intérieur des grandes écoles, des universités et des centres, la recherche africaine a certainement évolué et peut s'honorer de résultats certains. Les indicateurs de cette évolution sont au moins la quantité des travaux publiés, la progression exponentielle de la courbe des inscriptions des enseignants-chercheurs et des chercheurs sur les listes de reconnaissance scientifique, la prolifération des revues scientifiques.

Ces indicateurs de vitalité de la recherche ne doivent pas nous distraire sur la réalité d'une présence scientifique africaine peu affirmée dans les espaces de débats scientifiques dominants. Il est normal que la recherche africaine, acculée de fournir les preuves de ses enjeux dans le développement national, fasse de son environnement immédiat et ouvert, son terrain empirique de prédilection. Mais l'impératif de sa présence/reconnaissance dans un monde, résolument ouvert et hostile à la faiblesse et à l'amateurisme, l'interpelle à parier davantage sur la qualité de ses résultats. L'histoire des sciences montre bien que l'appréciation de la qualité des résultats repose toujours sur un discours de circonstance ; les travaux de qualité sont ceux qui deviennent dominants à des moments donnés.

Depuis quelques années, le Comité technique spécialisé Lettres et sciences humaines du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES) a de la peine à suivre l'obligation pour elle d'accorder plus de crédit aux résultats publiés dans des revues indexées. Nous pensons modestement qu'une des issues c'est la reconsidération de

l'orientation éditoriale des organes de publication scientifique de l'espace CAMES et des autres espaces africains de reconnaissance scientifique.

Nous devons nous rendre compte que l'orientation éditoriale des *Annales* de faculté, reprise systématiquement par les revues de laboratoire, orientation qui consiste à réunir des textes disparates, parfois sans enjeux épistémologiques attestés, dans des publications périodiques, a fait, peut-être déjà, son temps. L'option éditoriale dont le CAMES a besoin pour les organes de publication de son espace doit être, nous semble-t-il, celle qui inscrit les résultats africains dans tout espace intellectuel ouvert de négociation de la preuve.

Cette réorientation éditoriale peut être portée par des revues spécialisées qui se donnent d'organiser leurs numéros et volumes autour de thématiques et problématiques réelles, novatrices et ouvertes. Une telle réorientation de ligne éditoriale doit revenir à installer nos publications périodiques, et les autres ouvrages, dans la suite continue et/ou discontinue de réelles controverses scientifiques (thématiques, problématiques, approches, thèses) d'où se justifient et se reconnaissent, leurs portées épistémologiques.

Cette option de réorientation éditoriale des publications périodiques et des ouvrages de l'espace CAMES est celle que cherche à porter notre faculté en fondant notre revue *Notes scientifiques, homme et société*.

Yaovi AKAKPO

Doyen de la Faculté des sciences de l'homme et société (FSHS)

Instruction aux auteurs

Revue Notes scientifiques, homme et société

La Revue *Notes scientifiques, homme et société*, éditée par la Faculté des Sciences de l'Homme et de la Société (FSHS) de l'Université de Lomé, est un espace de diffusion de travaux originaux qui relèvent du domaine des sciences de l'homme et de la société. Elle publie des articles originaux, rédigés en français ou en anglais, non publiés auparavant et non soumis pour publication dans une autre revue. Les normes qui suivent ont été révisées pour être conformes aux nouveaux textes adoptés par le Comité technique spécialisé « Lettres et sciences humaines » lors de sa 38^e session des consultations des CCI, tenue à Bamako du 11 au 20 juillet 2016. Tous les auteurs sont conviés à les respecter scrupuleusement avant l'envoi du manuscrit final.

1. Les manuscrits

Un projet de texte soumis à évaluation, doit comporter un titre (Times New Roman, taille 12, Lettres capitales, Gras), la signature (Prénom(s) et NOM (s) de l'auteur ou des auteurs, l'institution d'attache), l'adresse électronique de (des) auteur(s), le résumé en français (250 mots), les mots-clés (cinq), le résumé en anglais (du même volume), les keywords (même nombre que les mots-clés). Le résumé doit synthétiser la problématique, la méthodologie et les principaux résultats.

Le manuscrit doit présenter les éléments structurant un texte scientifique : introduction ; problématique ; hypothèse ; approche ; résultats et discussion ; conclusion ; références bibliographiques. Dans ce contexte, les articles de recherche théorique pourront être présentés en trois moments : l'introduction, le développement et la conclusion. En revanche, les articles issus de recherche empirique, à l'instar des recherches expérimentales, auront une architecture : introduction, matériel et méthode, résultats et discussion, conclusion.

Les notes infrapaginales, numérotées en chiffres arabes, sont rédigées en taille 10 (Times New Roman). Réduire au maximum le nombre de notes infrapaginales. Ecrire les noms scientifiques et les mots empruntés à d'autres langues que celle de l'article en italique (*Adansonia digitata*).

Le volume du projet d'article (texte à rédiger dans le logiciel Word, Times New Roman, taille 12, interligne 1.5) doit être de 30 000 à 40 000 caractères (espaces compris).

Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante :

1. Premier niveau, premier titre (Times 12 gras)

1.1. Deuxième niveau (Times 12 gras italique)

1.2.1. Troisième niveau (Times 12 italique sans le gras)

2. Les illustrations

Les tableaux, les cartes, les figures, les graphiques, les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré). La source (centrée) est indiquée au-dessous de l'élément d'illustration (Taille 10). Il est important que ces éléments d'illustration soient d'abord annoncés, ensuite insérés, et enfin commentés dans le corps du texte.

La présentation des figures, cartes, graphiques, ... doit respecter le miroir de la revue qui est de 16 x 24 cm. Ces documents doivent porter la mention de la source, de l'année et de l'échelle (pour les cartes).

3. Notes et références

3.1. Les passages cités sont présentés entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

3.2. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, des façons suivantes :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'auteur, année de publication, pages citées) ;
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques (...)»
- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socioculturelle et de civilisation traduisant une im-préparation socio-historique et une inadaptation des cultures et des comporte-

ments humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

3.3. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en continue et présentées en bas de page.

3.4. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Titre, Lieu de publication, Editeur, pages (p.) pour les articles et les chapitres d'ouvrage uniquement.

Le titre d'un article est présenté entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

3.5. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Par exemple :

Références bibliographiques

AKIBODE Ayéchoro Koffi, 1987, *Colonisation agraire et essor socio-économique dans le Bassin de la Kara*, Lomé, Mission Française de Coopération, Presses de l'Université du Bénin.

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

CAMILLE Michael, 2000, « Before the Gaze. The Internal Senses and Late Medieval Practices of Seeing », in R. Nelson (dir.), *Visuality Before and Beyond the Renaissance. Seeing as Others Saw*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 197-223.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogenes*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

DI MEO Guy, 2000, *Géographie sociale et territoires*, Paris, Nathan.

DELORD Jacques, 1961, « Notes et commentaires du texte de Léo Frobenius sur les Kabrè », in *Le Monde Non-chrétien*, nouvelle série, n°59-60, p. 101-172.

KOLA Edinam, 2007, « Stratégies d'adaptation à la crise et revenus paysans dans une économie de plantation en crise : l'exemple de l'Ouest de la Région des Plateaux au Togo », *Annales de l'Université de Lomé*, série Lettres et

Sciences Humaines, Tome XXVII-2, Lomé, Presses de l'Université de Lomé, p. 77-89.

Pour les travaux en ligne ajouter l'adresse électronique (URL).

Par exemple :

PIERRE Véronique, 2006, Règles typographiques de base, disponible en ligne sur <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/20/fr/> (consulté le 02 janvier 2016).

NB : Les manuscrits corrigés doivent être envoyés à la rédaction à l'adresse suivante : notes.scientifiques@gmail.com avec copie à edikola@yahoo.fr.

La rédaction

AVANT-PROPOS

Qu'il s'agisse de l'Afrique ou de l'Europe, les dynamiques urbaines ont été très importantes depuis une soixantaine d'années. Dynamiques tout d'abord spatiales : Lomé s'étale sur à peine 550 hectares en 1950 et 30 000 en 2010. Rennes en France consomme déjà 1800 hectares en 1950 et 4 000 en 2010. Cet étalement de l'urbain a individualisé un espace central et fait surgir des périphéries, puis des espaces périurbains. L'engouement pour les nouveaux fronts pionniers s'explique d'abord par la rente foncière, ensuite les proximités géographiques entre espaces résidentiels et activités auxquels s'ajoute une croissance exponentielle des mobilités.

Dans ce schéma évolutif, l'activité commerciale a dû s'adapter à ces transformations de la ville. Ces dynamiques commerciales interrogent sur les acteurs de ces changements et sur les formes spatiales qui surgissent. L'essor récent des Technologies de l'Information et de la Communication crée des espaces commerciaux virtuels propices à l'étalement, voire à l'éparpillement de la fonction commerciale.

Ce livre collectif qui rassemble 20 contributions qui ont fait l'objet de communication présentées au colloque international de Lomé sur le thème: « Adaptation du commerce aux dynamiques urbaines : Regards croisés Sud-Nord » du 10 au 13 mai 2016 à l'Université de Lomé (Togo), par des scientifiques relevant de trois disciplines: la géographie, la sociologie, l'aménagement et l'urbanisme. Faisant abstraction de leurs convictions religieuses, politiques ou idéologiques, ces scientifiques se sont livrés à une analyse objective et sans complaisance des relations qui existent entre les dynamiques urbaines et les mutations commerciales issues de l'étalement des villes ou du recours aux TIC et les différents types d'aménagements récents des espaces urbains observés tant en Afrique qu'en Europe.

Outre la conférence inaugurale présentée par le Professeur de classe exceptionnelle KENGNE Fodouop et la préface qui porte la signature de l'éminent Professeur ALOKO N'Guessan Jérôme, le livre renferme des contributions qui s'articulent autour de cinq principaux axes retenus par le colloque international :

Le premier axe a mis en exergue l'évolution spatiale des villes du sud et du nord au rythme de la croissance démographique générant de nouvelles formes de commerce que sont les magasins multiformes de grandes marques, supérettes et hypermarchés, les *drives*, la vente à distance et le e-commerce.

Le deuxième axe aborde le secteur informel, dans tous ses états en milieu urbain, qui se développent souvent en marge des législations sociale, pénale et fiscale en vigueur et qui regroupe les petites entreprises de production, les petits commerçants ou les prestataires de services.

Le troisième axe quant à lui a fait ressortir les liens entre le commerce et la mobilité en milieu urbain. En Europe, l'enjeu actuel étant de desservir correctement le commerce de périphérie par les transports en commun en croissance continue, alors que dans les pays du sud, la concentration des activités commerciales au centre-ville induit des mutations liées à la congestion urbaine avec de nouveaux modes de déplacement dont le taxi-moto est l'exemple le plus contemporain.

Le quatrième axe a tenté de mettre en évidence la relation qui existe entre l'aménagement urbain et la transformation commerciale au sud et au nord, les transformations de l'appareil commercial et le glissement vers le périurbain et la périphérie entraînant une modification des centralités classiques et du lien social dans les villes.

Les contributions du cinquième axe, en ce qui les concerne, ont mis en exergue le caractère novateur des usages des Technologies de l'Information et de la Communication qui donne plus de possibilités et induit de nouvelles pratiques dans le commerce et des comportements d'achat inédits d'autant plus que leurs applications intègrent plus ou moins tous les secteurs de la vie économique et sociale.

Qu'il me soit permis d'adresser ici mes plus vifs remerciements aux collègues qui ont participé à la rédaction, à la relecture et à l'agencement correct des contributions qui figurent dans cet ouvrage.

Lomé, Togo, le 16 juillet 2017

Kossiwa ZINSOU-KLASSOU
Maître de Conférences
Présidente du Comité d'Organisation

PREFACE

« **Adaptation du commerce aux dynamiques urbaines : regards croisés Sud-Nord** », est le thème du Colloque International de Lomé organisé du 10 au 13 mai 2016. Aujourd'hui, nous sommes heureux et fier d'en préfacer l'ouvrage collectif, marquant un des « points d'orgue » de cette passionnante aventure scientifique. C'est en effet une belle œuvre collective qui regroupe une vingtaine de communications ayant meublé cette rencontre internationale.

Tous les champs de cette problématique articulés autour du « commerce et dynamiques urbaines » ont fait l'objet de communications écrites, de débats enrichissants qui ont nourri la réflexion et qui se trouvent consignés dans cet ouvrage collectif :

- commerce et mobilité ;
- secteur informel à l'assaut des villes ;
- étalement urbain et nouvelles formes de commerces ;
- e-commerce et nouvelles formes de communications ;
- aménagement urbain et mutations commerciales.

Ces contributions écrites autant que les débats qui en ont donné naissance ont atteint une rare intensité dans la diversité des approches proposées. Les démarches théoriques, les études de cas, les mises en perspectives, se le disputent aux analyses comparatives de gradient vertical Nord-Sud, quand d'autres encore sont marqués du sceau de la transversalité Sud-Sud.

Au total, cet ouvrage représente une œuvre de transcription fidèle et utile d'un Colloque International. Il matérialise un Colloque qui vient à un moment opportun, car il devenait impérieux que la réflexion s'engage sur les réponses de l'activité commerciale aux dynamiques des villes et réciproquement. Chacun sait que le commerce, souvent mère des villes,

apparaît aujourd'hui comme le moteur de leur fonctionnement. Il importait plus que jamais de comprendre les ressorts de cette relation, d'en démonter les mécanismes pour proposer des ajustements nécessaires pour un bon fonctionnement des rapports entre l'activité commerciale et la « machine urbaine ».

C'est toute l'ambition dudit colloque. Nous en savons gré à l'ingénieux Comité d'organisation sous la houlette de sa dynamique Présidente, Kossiwa ZINSOU-KLASSOU, voire bien encadré le déroulement de ces thématiques pertinentes en lien avec ce doublet indissoluble représenté par la ville et l'activité commerciale.

A présent, l'ouvrage collectif est disponible pour le public, fruits de l'effort conjoint des chercheurs et des enseignants-chercheurs venus d'Afrique, d'Europe et d'Amérique. C'est à vous, chers lecteurs qu'il est destiné. Dans la diversité de vos centres d'intérêts personnels ou professionnels, cet ouvrage vous appartient. Décideurs, chercheurs et universitaires, professionnels de la ville ou de l'activité commerciale, amis de la culture, touristes ou simples curieux des choses de l'esprit, appropriiez-vous cet ouvrage qui rentre dans le domaine commun.

Faites en bon usage pour valoriser les connaissances qu'il contient. Partagez ces connaissances et rendez-les fécondes dans les esprits des femmes et des hommes ainsi que dans les espaces des villes, car le but ultime, c'est de voir les activités commerciales mieux intégrées dans les territoires urbains au bénéfice de toutes et de tous.

Jérôme ALOKO-N'GUESSAN
Président du Comité Scientifique

LE COMMERCE DE RUE COMME MARQUEUR DE L'ESPACE URBAIN: CAS DE LA VILLE DE COTONOU

Coffi Adrien Dossou-Yovo
Université d'Abomey-Calavi

Résumé : A l'instar des autres villes de l'Afrique de l'Ouest, les artères de Cotonou connaissent la présence des petits commerces qui participent au façonnement du paysage urbain. Le présent travail est un essai de typologie des espaces urbains à partir de la densité d'occupation de la rue par les unités commerciales (UC). L'approche méthodologique est basée sur l'observation directe et le calcul du taux d'occupation à partir du comptage systématique des unités commerciales d'un échantillon de 95 rues. Outre les outils de la statistique descriptive (fréquence, moyenne, illustrations graphiques), la cartographie a été utilisée pour traiter les données collectées. Les résultats obtenus permettent de définir cinq types d'espaces. Le premier type connaît un surencombrement diurne avec un taux d'occupation supérieur à 2 UC/ML. Le deuxième type d'espace enregistre un surencombrement vespéral des rues avec un taux de 1,9 UC/ML. Le troisième type connaît un encombrement modéré à la mi-journée et un taux moyen de 0,7 UC/ML. Le quatrième type concerne les espaces modérément mais continûment encombrés. Le cinquième type regroupe des espaces très faiblement occupés avec une ambiance de "calme plat". Les principaux explicatifs des "ambiances" observées sont la mobilité urbaine, la recherche de visibilité, la disponibilité foncière, le mode d'exercice et le revêtement de la rue. Au total, l'analyse de la densité d'occupation de la rue par les activités économiques, permet de définir des espaces homogènes perçus et reconnus permettant à l'usager d'avoir la sensation d'entrer, de sortir ou d'être dans un espace.

Mots-clés : Cotonou, commerce de rue, marqueur, espace urbain.

Abstract: Like other West Africa cities, streets in Cotonou are filled with trading activities which help in shaping the landscape of the urban space. This study aims at defining the topology of the urban area based on the analysis of occupancy of streets by commercial units (CU). The methodology used is made up of direct observation and calculation of the rates of occupancy obtained in the systematic enumeration of trade units from a sample of 95 streets. Besides the descriptive statistical tools (frequency, mean, charts), cartography was also used in processing the data collected. The outcomes help to define five types of urban areas. The first type is overcrowded areas with a rate of occupancy over 2 CU/LM. The second type is also overcrowded with commercial activities in the evening with a rate of 1.9 CU/LM. The third type is characterized with moderate congestion by the middle of the day with average rate of 0.7 CU/LM. The fourth type is associated with areas with moderate but continuous congestion. The fifth type is "flat calm" ambiance areas due to lower rate. The main explanations for geographical distribution are urban mobility, search for exposure, availability of land, way of exercising the activity and the surface of the street. In conclusion, the analysis of the streets occupancy rate by economic activities allows defining urban spaces perceived and known in the town which makes the users to have the zeal to come and go out or being at a particular given space.

Keywords: Cotonou, street trading, marker, urban space.

Introduction

La rue peut se définir comme l'espace géographique délimitant les immeubles ainsi que ses abords immédiats. Elle comprend la chaussée, le trottoir et le terre-plein. C'est l'élément le plus structurant de la morphologie de la ville dont elle assure le maillage. Elle porte la marque des activités humaines qui s'y déroulent. La rue africaine vit avant tout au rythme des petites activités marchandes ou artisanales qui en font aujourd'hui un élément incontournable de la description des paysages urbains (J.-F. Steck, 2006, p. 73). De ce point de vue, l'activité économique de la ville est partie prenante de la « base » paysagère, de l'ambiance d'un lieu.

Le présent article résulte d'un travail exploratoire sur les possibilités d'établir la typologie des espaces urbains à partir de l'analyse de la densité d'occupation du réseau viaire par les activités commerciales. Il se veut être une modeste contribution à la réflexion sur les liens entre les activités commerciales et la structuration des lieux qui les abritent.

1. Problématique

La connaissance des espaces urbains et périurbains semble aujourd'hui constituer un enjeu majeur pour une meilleure gestion des villes en Afrique subsaharienne. Dans ce contexte, la caractérisation des espaces urbains en est un élément important qui repose sur diverses approches: démographique, morphologique, qualitative, fonctionnelle, etc. Mais quelle que soit l'approche utilisée, le choix de variables pertinentes constitue un préalable à l'exercice de typologie (J. Coenen-Huther, 2007, p. 28).

Les rues se différencient les unes des autres selon l'espace et le réseau de relations dans lesquels elles s'inscrivent (A. Fleury, 2000, p. 36). Le développement des petites activités commerciales urbaines relevant du secteur informel s'accompagne le plus souvent d'une importante occupation de la rue sous diverses formes ambulantes, sédentaires, temporaires et permanentes (A. C. Dossou-Yovo, 1999, p. 7 ; J.-F. Steck, 2006, p. 73 ; G. W. Bohoun, 2007, p. 24). L'occupation des rues dans les grandes villes d'Afrique sub-saharienne est un phénomène ancien, mais qui s'est amplifiée ces deux dernières décennies. Les trottoirs et les carrefours sont pris d'assaut et encombrés par une population de plus en plus nombreuse qui y exerce de multiples petites activités (G. K. Nyassogbo, 2011, p. 24). Les petites activités commerciales et artisanales ne sont pas seulement un moyen de subsistance. Leur répartition dans l'espace urbain permet de doter un lieu d'une ambiance singulière, spécifique (M. T. Cuonzo, 2003, p. 272). La notion d'ambiance repose sur l'ensemble des sens humains et se décrit comme la rencontre entre une donnée physique et ce que les sens en perçoivent (J.-F. Augoyard, 1979, p. 112). Cette thématique fait notamment référence à la notion de paysage qui est un objet d'étude important en géographie. Elles se fondent sur une spatialité du proche, du contact, de l'interaction avec l'environnement immédiat, une géographie du vécu (J.-M. Besse, 2010, p. 268). De ce point de vue, le commerce de rue serait aussi un "marqueur" géographique (J.-F. Steck, 2006, p. 73).

La question sous-jacente et qui sert de fil à plomb à ce travail est de savoir dans quelle mesure les caractéristiques des paysages urbains abordées ici sous l'angle des ambiances, découlent de la répartition spatiale des unités commerciales.

2. Objectif

L'objectif de cet article consiste à construire une caractérisation des espaces urbains exclusivement fondée sur le taux d'occupation des rues qui détermine dans une grande mesure l'ambiance d'un lieu.

3. Hypothèses

Ce travail repose sur le postulat central que la densité d'occupation des rues par les activités économiques est un indicateur pertinent de caractérisation des espaces urbains.

4. Méthode et Matériels

4.1. Le cadre géographique de l'étude

Le cadre géographique de ce travail est la ville de Cotonou (figure 1). Elle est bâtie sur le rivage du Golfe du Bénin et s'étend entre 6°21' de latitude Nord et 2°26' de longitude Est. Elle est limitée au nord par la commune de Sô-Ava et le lac Nokoué, au Sud par l'Océan Atlantique, à l'Est par la commune de Sèmè-Kpodji et à l'Ouest par celle d'Abomey-Calavi. Deux raisons justifient le choix de cette ville comme champ d'investigations. D'abord, Cotonou est le poumon économique du Bénin et le plus grand foyer des activités informelles du pays. Ensuite, par sa position géographique, elle entretient des échanges privilégiés avec toutes les régions de l'intérieur, ainsi qu'avec le Nigéria, dont la proximité favorise le commerce grâce à un approvisionnement facile de divers articles.

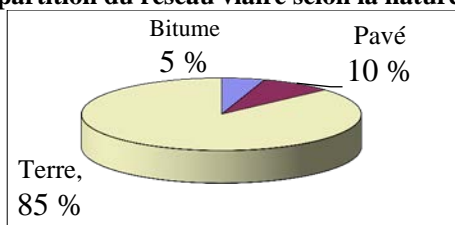
S'agissant du réseau viaire de la ville, il compte environ 1400 rues dont 972 (soit 69 %) sont aménagées et ouvertes à la circulation, (A. C. Dossou-Yovo, 2013, p. 113).

Figure 1: Trame du réseau viaire de la ville de Cotonou



Comme le montre la figure 1, la répartition des voies présente de grandes disparités géographiques. Le secteur ouest de la ville de Cotonou dispose d'un réseau viaire nettement plus dense que celui du secteur Est. On dénombre dans le secteur ouest, plus de 642 voies ouvertes, soit plus des 2/3 de l'ensemble des voies. Cette inégale répartition s'explique par le fait que 70 % de la superficie de la ville sont situés à l'Ouest du chenal qui la traverse. Aussi, les principaux supports spatiaux des activités commerciales sont-ils plus nombreux dans le secteur ouest. L'état du revêtement présente également une grande disparité (figure 2).

Figure 2 : Répartition du réseau viaire selon la nature du revêtement



Source : Dossou-Yovo (2013), à partir des données de la DST, Mairie de Cotonou

Le réseau viaire de la ville de Cotonou mesure 840 km, dont 15% sont revêtues. Le réseau revêtu assure les liaisons interurbaines et entre quartiers de la ville. Le réseau non revêtu est composé des voies tertiaires ou distributeurs ainsi que des collecteurs et dessertes (A. Tonato, 2009, p. 25).

4.2. Méthodes de collecte et de traitement des données

Deux approches complémentaires ont été utilisées dans le cadre de ce travail : l'observation et le comptage des unités commerciales de rue (UCR).

4.2.1. Observations directes

Deux techniques d'observation ont été utilisées: l'observation *in situ* et l'observation *ex situ* :

L'observation *in situ* a consisté en une série d'observations " discrètes" des pratiques et des comportements relatifs à l'occupation de l'espace public que l'opération de comptage des unités économiques ne peut cerner. Elle a également permis de toucher du doigt l'ambiance qui caractérise chaque entité spatiale et selon le cas, d'appréhender l'homogénéité ou l'hétérogénéité des paysages.

L'observation *ex situ* a essentiellement porté sur l'analyse des cartes et plans de la ville de Cotonou. Elle a permis de définir la trame du réseau viaire de la ville. Cette trame constitue la structure apparente et le champ de l'enquête qui est délimitée par l'alignement des bâtiments (qui ne font pas partie du cadre de l'étude). Elle comprend alors la chaussée et les trottoirs qui abritent l'essentiel des phénomènes recherchés.

4.2.2. Comptage des unités commerciales

Le comptage a porté sur un échantillon de 95 rues (soit un peu plus de 10 % de la voirie) .Les rues ont été retenues sur la base de la méthode du choix raisonné à deux degrés. Le premier degré de tirage a pris en compte les critères liés aux caractéristiques des espaces desservis par la rue (standing, situation géographique, fonction dominante, etc.). Le second degré de tirage s'est fondé sur des critères liés aux caractéristiques du réseau viaire rue (nature du revêtement, l'emprise, nombre de trottoirs, intensité du trafic, etc.).

Chaque rue a fait l'objet d'un comptage systématique des unités commerciales indépendamment de la taille, de la nature, de la modalité d'exercice et de la localisation. Les caractéristiques des unités commerciales identifiées sont notées sur un canevas de structure. Les tronçons de rue et les types d'unités commerciales sont identifiés selon un code d'annotation alphanumérique. Par ailleurs, vu la nature et le caractère des activités informelles, il a été établi un protocole chronologiquement représentatif de la fréquence d'apparition des phénomènes pour avoir les chances de les mesurer dans leur phase d'expression optimale. Cette

précaution était nécessaire pour éviter le décompte multiple en particulier, en ce qui concerne les activités ambulantes.

4.3. Matériels et outils de collecte de données

Trois types de matériels et outils ont été utilisés à savoir :

- *Les cartes* : il s'agit de la carte administrative de Cotonou (IGN Bénin, 2007 à l'échelle 1/10 000) ; du plan guide de Cotonou (IGN Bénin, 1995 à l'échelle 1/15 000) et de la carte numérique de la voirie de Cotonou (IGN Bénin, 2008).

- *Le canevas de recensement des unités économiques de rue* tiré du plan de Cotonou au 1/10 000^e qui a été agrandi de sorte que les trottoirs soient bien visualisés pour les besoins du recensement. Ce canevas se calque sur le schéma de rue comprenant des tronçons délimités par les rues secondaires qui débouchent sur l'artère principale.

- *Un appareil photographique numérique* de marque NIKKON est utilisé sur le terrain pour la prise de vues afin d'illustrer quelques aspects des paysages urbains observés.

4.4. Traitement et analyse des données

Les données recueillies ont été traitées avec le logiciel SPSS 11.01 et le tableur Excel 1.10. Les cartes ont été réalisées à partir du logiciel Arcview 3.2. Pour mettre en évidence la répartition spatiale des Unités Commerciales de Rue (UCR), il a été procédé au calcul du taux d'occupation¹. La discrétisation des valeurs ainsi obtenues s'est faite sur la base de la méthode des seuils observés (histogramme de fréquence). La série visualisée est alors découpée selon les seuils de discontinuités ou "ruptures".

5. Résultats et discussions

5.1. Typologie des espaces induits par le commerce de rue

Les activités commerciales se retrouvent un peu partout dans l'espace urbain. Elles impactent différemment le paysage urbain selon leur prépondérance, leur permanence et leur mode d'exercice. Les résultats des observations *in situ* combinés aux taux d'occupation des rues de la journée

¹ Ce taux traduit le rapport du nombre d'unités commerciales dénombrées à la longueur de la rue concernée. Le résultat de l'opération exprimé UCR/ML sera lu " nombre d'unités commerciales de rue par mètre linéaire".

et ceux du soir permettent de définir des entités surfaciques relativement homogènes (figures 3 et 4).

Figure 3 : Taux d'occupation diurne des rues selon les quartiers de Cotonou

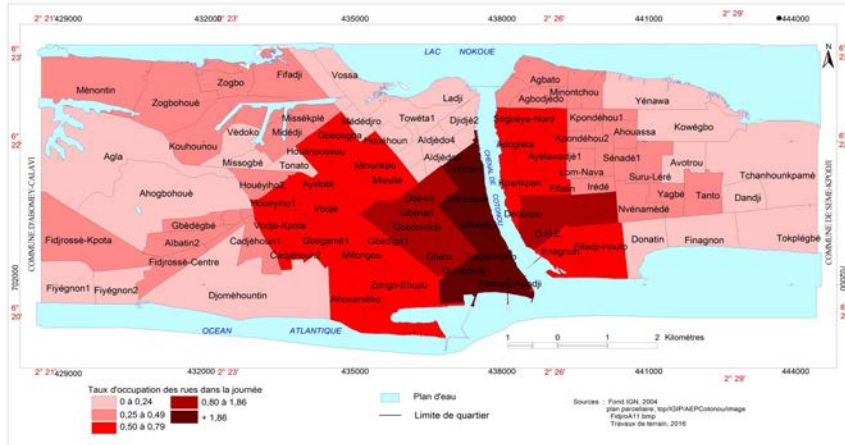
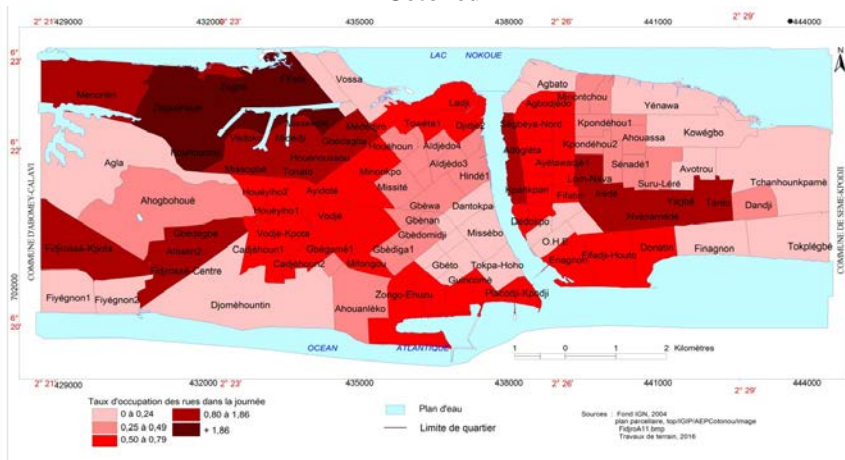


Figure 4 : Taux d'occupation vespérale des rues selon les quartiers de Cotonou



L'analyse approfondie des figures 3 et 4 révèle que chacune des entités surfaciques identifiées renvoie à des spécificités socio-urbaines qui correspondent à une réalité géographique bien définie.

Par la suite, il a été procédé à un regroupement des entités surfaciques à partir d'une logique simple. Si la valeur du taux d'occupation

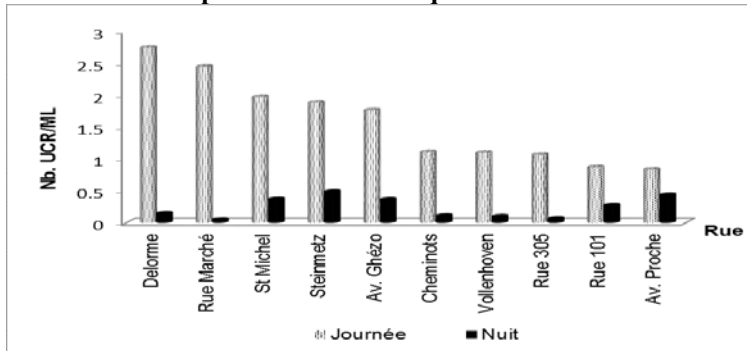
d'une rue est relativement similaire à celles relevées dans les rues voisines, on en déduit qu'il existe une continuité paysagère. Cette continuité qui s'exprime par des propriétés identiques d'un espace à l'autre suppose une certaine « monotonie paysagère ». En revanche, lorsque le taux est nettement différent, les unités spatiales présentent des ambiances différentes induisant alors une hétérogénéité et donc, une discontinuité paysagère.

Sur cette base, cinq types d'espaces urbains ont été définis comme suit.

5.1.1. Les espaces aux rues surencombrées le jour

Les rues de ces espaces enregistrent des taux d'occupation extrêmement élevés (dépassant partout 1 UCR/ML) pour atteindre 2,8 UCR/ML pour les artères proches des marchés (figure 5). Ces espaces sont le siège par excellence du commerce de demi-gros et de détails des produits manufacturés, des textiles, des produits cosmétiques, de la maroquinerie, la friperie, etc.

Figure 5 : Taux d'occupation des rues des quartiers centraux et commerçants



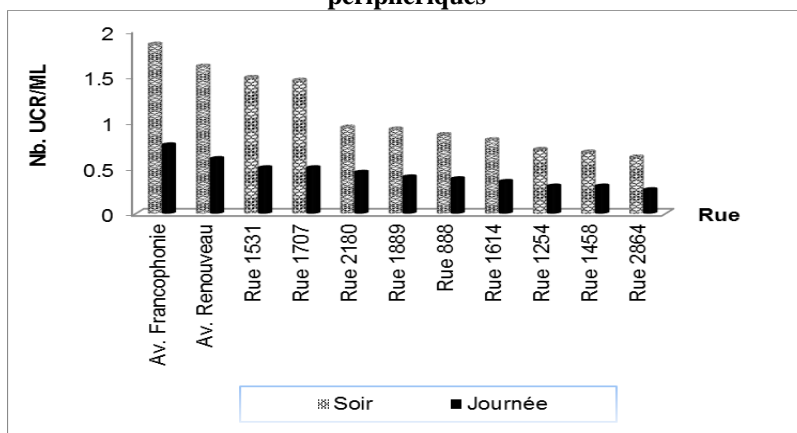
Source : Enquête de terrain, 2015

Ces rues sont incontestablement des lieux par excellence du surencombrement par les activités commerciales, en particulier sur les pourtours des marchés. Ces rues se retrouvent dans le centre-ville et des quartiers commerçants comme Ganhi, Missebo, Dantokpa, Guinkomey, Jonquet, Saint Michel. Ces quartiers sont les plus animés de la ville dans la journée aux heures de service. En revanche, les activités sont fortement ralenties, voire quasi inexistantes la nuit lorsque les services, boutiques et baraques sont fermés.

5.1.2. Les espaces desservis par des rues surencombrées le soir

Ces espaces enregistrent des taux d'occupation extrêmement élevés le soir (entre 0,8 UCR/ML à 1,9 UCR/ML contre 0,4 à 0,6 UCR/ML dans la journée) comme l'illustre la figure 6.

Figure 6: Taux d'occupation des rues des quartiers populaires et périphériques



Source : Enquête de terrain, 2015

L'ambiance observée ici, est à l'inverse de celle décrite précédemment. Dans la journée, les rues sont plutôt modérément occupées alors qu'elles sont surencombrées le soir. Cette situation s'observe dans des quartiers comme Avotrou, Dandji, Lokokoukoumé, Aglangandan, Zogbo, Zogbohoulé, Menontin, Agla. Ces derniers remplissent des fonctions mixtes à la fois résidentielle, administrative et commerciale sans qu'aucune de ces fonctions ne l'emporte nettement sur les autres. Ces secteurs de la ville sont les plus animés le soir.

Qu'ils soient surencombrés dans la journée ou dans la soirée, les trottoirs de ces quartiers enregistrent une forme d'occupation totale aussi bien longitudinalement que latéralement. La densité d'occupation est telle qu'il n'y a aucune place pour la circulation piétonne. La fonction du trottoir s'en trouve ainsi transformée (planche 1).

Planche 1: Scènes d'occupation totale des trottoirs : Avenues Delorme (A) et Renouveau (B)

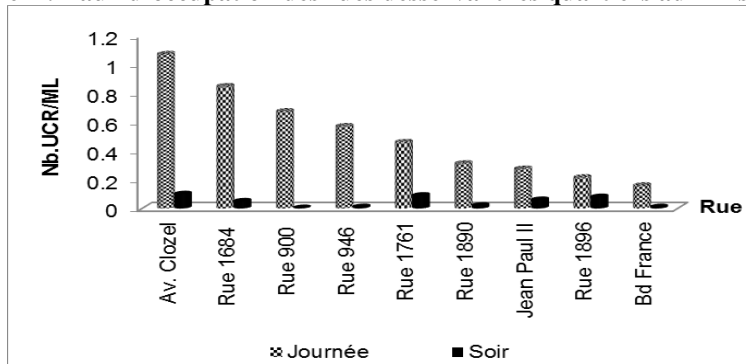


Prise de vue, Dossou-Yovo, Novembre 2012 et avril 2015

5.1.3. Les espaces aux rues encombrées aux heures de service

Ces espaces se situent surtout dans les quartiers administratifs. Le réseau viaire est marqué par des taux d'occupation plutôt moyen variant entre 0,3 à 1,07 UCR/ML (figure 7).

Figure 7 : Taux d'occupation des rues desservant les quartiers administratifs



Source : Enquête de terrain, 2015

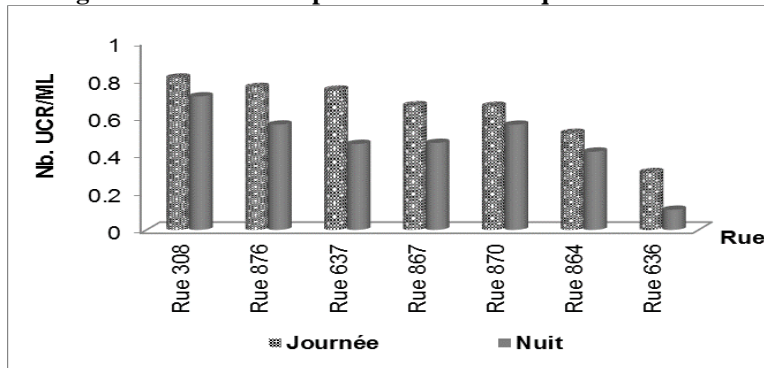
Les espaces concernés enregistrent le pic de l'occupation aux heures de pause entre 12 heures 30 et 14 heures 30. Les plus forts taux sont enregistrés le long des artères qui débouchent sur les quartiers commerçants et les administrations (banque et ministères). L'activité

dominante est le petit commerce, en particulier la restauration attirée par la clientèle que constituent les fonctionnaires.

5.1.4. Les espaces desservis par des rues à encombrement ininterrompu

Ces espaces présentent une concentration d'UCRs relativement forte de jour comme de nuit. Les taux d'occupation sont compris entre 0,4 et 0,8 UCR/ML (figure 8).

Figure 8 : Taux d'occupation des rues des quartiers anciens



Source : Enquête de terrain, 2015

Cette situation se rencontre dans les quartiers "anciens" peuplés de minorités sociologiques et qui présentent, a beaucoup d'égards, les traits d'un "isolat sociologique". Vu de l'extérieur, ils paraissent fermés aux autres groupes ethniques du Bénin, mais s'ouvrent facilement aux immigrés en provenance de certaines régions d'Afrique de l'Ouest. C'est le cas du quartier de Zongo qui est un centre d'accueil privilégié des immigrés venant des pays sahéliens (Niger, Burkina, Nord Nigeria, Mali, Sénégal notamment). C'est le cas également des quartiers de Placondji et Enagnon qui accueillent de préférence des immigrés ghanéens, nigériens et togolais. Il s'agit des espaces peuplés qui servent de centres d'insertion sociale et économique pour une majorité d'immigrés.

L'occupation partielle des trottoirs s'observe surtout dans les quartiers anciens et les quartiers administratifs ou péricentraux. Elle prend deux formes. La première forme se manifeste par le débordement de l'activité sur le trottoir. C'est le cas des nombreux bars et restaurants, buvettes et cafétérias qui utilisent les trottoirs comme espace de réception de leurs clients. Sous la seconde forme, la rue sert d'espace d'exposition des articles destinés à la vente. Cette pratique est courante chez les menuisiers, les tapissiers, les soudeurs, les forgerons, les fripiers, les

vendeurs d'équipements électriques électroménagers, de matériaux de construction qui se servent des trottoirs et terre-pleins centraux comme espace d'exposition de leurs chefs-d'œuvre (planche 2).

Planche 2 : Scènes d'occupation partielle des trottoirs : Avenue Steinmetz (A) et Rue 150 (B)

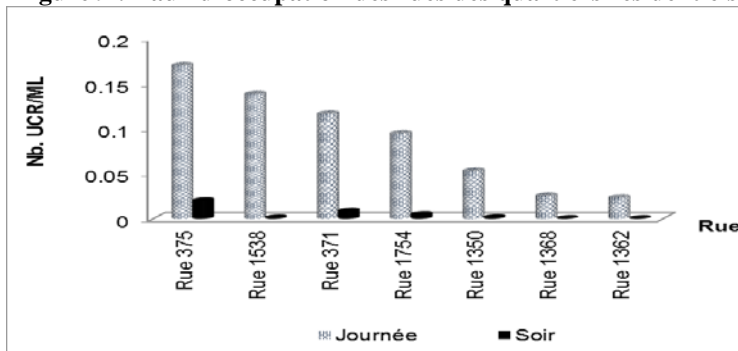


Prise de vue, Dossou-Yovo, Novembre 2012 et avril 2015

5.1.5. Les espaces aux rues faiblement occupées

On retrouve cette catégorie de rues dans les quartiers huppés de la ville où résident les hauts cadres et les fonctionnaires des représentations diplomatiques accréditées: Patte d'oie, Haie Vive, les Cocotiers, quartier JAK, Zone des Ambassades. Comme le montre la figure 9, le taux d'occupation est compris entre 0,02 et 0,17 UCR/ML).

Figure 9 : Taux d'occupation des rues des quartiers résidentiels



Source : Enquête de terrain, 2015

L'activité dominante est le petit commerce de cigarette, de gari, d'arachide et de sucre destiné au personnel domestique. La trop faible

densité d'occupation confère à ces entités spatiales une ambiance marquée par un calme plat de jour comme de nuit.

5.2. Facteurs explicatifs de la répartition des activités commerciales

La répartition spatiale des unités commerciales de rue et par conséquent "l'ambiance" qu'elles impriment à un lieu résulte de la combinaison de facteurs dont le poids varie d'une situation à l'autre (A. C. Dossou-Yovo, 2013, p. 193). Dans l'ensemble, cinq facteurs sont pris en compte à savoir : la mobilité urbaine, la recherche de visibilité, la disponibilité foncière, le mode d'exercice et enfin, le revêtement de la rue.

5.2.1. Mobilité urbaine

Commerce et mobilité sont étroitement liés, entretenant une relation d'influence réciproque et d'interdépendance. Les nouvelles formes de la mobilité urbaine ont un impact sur la structuration d'une offre commerciale conditionnée par les flux de déplacements des consommateurs. De même, l'évolution de l'appareil commercial et, en particulier, de sa localisation dans l'espace urbain, ont des répercussions sur la mobilité et sur les déplacements, notamment pour motif d'achats (I. Van De Walle, 2005, p. 16).

A l'instar de la plupart des grandes métropoles, Cotonou connaît le phénomène de mobilité pendulaire qui entretient la quotidienneté de la ville. En effet, chaque matin, des dizaines de milliers de personnes (des salariés, des fonctionnaires, des artisans et de petits entrepreneurs du secteur informel) résidant dans les quartiers périphériques se rendent dans le centre-ville et les zones commerciales pour vaquer à leur activité (E. Dorrier-April et E. Domingo, 2004, p. 46). Le soir, le mouvement s'opère dans le sens contraire. Ces mouvements pendulaires expliquent le phénomène de surencombrement enregistré dans la journée au centre-ville et le soir, dans les quartiers populaires périphériques. Ce phénomène n'est pas propre seulement au vieux centre urbain, mais se développe aussi dans les nouveaux quartiers au fur et à mesure de l'étalement urbain (G. K. Nyassogbo, 2011, p. 23). Il est caractéristique de la dissociation entre les zones d'activités (centre-ville, pôle d'activités) et les zones d'habitations en périphérie (banlieues, espaces péri-urbanisés). En dépit de l'étalement résidentiel des actifs les quartiers centraux et commerçants sont restés les premiers pôles d'activités des territoires d'agglomération : le maintien d'une relative concentration des emplois dans les espaces centraux a provoqué la déconnexion croissante des lieux de travail et des lieux

d'habitat, avec pour conséquence, un nombre toujours plus important d'actifs migrants alternants, employés hors de leur commune de résidence (INSAE, 2001, p. 17).

5.2.2. Recherche de visibilité

La recherche de visibilité est un facteur important qui permet de comprendre à quel point l'occupation des rues par les activités commerciales est d'ordre entrepreneurial. En effet, la stratégie généralement mise en œuvre par les petits entrepreneurs allie la recherche de la proximité du client et le désir de se connecter à l'ensemble du système marchand urbain. En d'autres termes, les entrepreneurs informels associent la nécessaire visibilité que toute activité marchande se doit d'avoir aux différentes stratégies pour se rapprocher au plus près de leurs clientèles potentielles (R.-P. Desse et A. Gasnier 2002, p. 111).

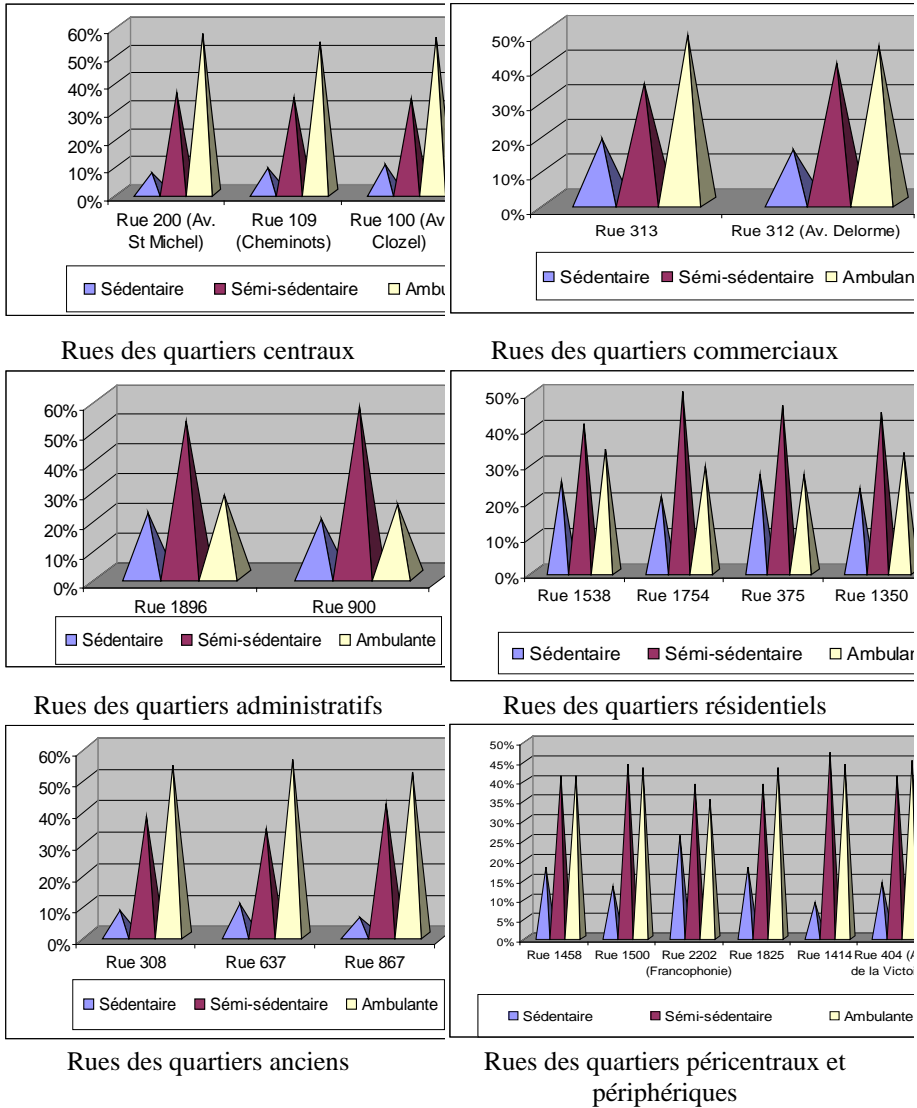
A un premier niveau, cette stratégie se traduit par des choix de localisation particuliers (quartiers déjà fréquentés, carrefours, gares routières, stations de taxis collectifs...) qui sont souvent corrélés à des types de circulations (le commerce cherche à se rapprocher du mouvement des citadins) (B. Mérenne-Schoumaker, 2003, p. 192). Le deuxième élément de la stratégie réside dans le choix de la manière de vendre, en particulier le commerce ambulancier (le vendeur se met en mouvement pour capter le citadin).

Les petits commerçants sont attirés par les secteurs de forte densité afin d'être physiquement proches d'un grand nombre d'agents économiques. La compétition entre unités commerciales concurrentes peut aussi les conduire à s'implanter les unes à proximité des autres. Cette option vise avant tout à limiter les risques liés aux incertitudes relatives au profit qui ressortira du lieu d'implantation. Ainsi, le chef d'une unité commerciale de rue peut avoir intérêt à suivre le choix de localisation qu'a fait un autre. Dans ce cas, il fait le pari que si son concurrent implante son activité dans un lieu, c'est forcément parce qu'il connaît bien le terrain et que ses affaires prospéreront (J.-F. Steck, 2006, p. 79.).

5.2.3. Mode d'exercice de l'activité

L'ambiance qui règne dans un espace urbain dépend aussi du mode d'exercice des activités qui s'y mènent. Trois modes sont distingués : la sédentarité, la semi-sédentarité et l'ambulatoire. La planche 3 donne la répartition des unités commerciales selon le mode d'exercice et le quartier.

Planche 3: Répartition spatiale des unités commerciales selon le mode d'exercice



Source : Enquête de terrain, 2015

De l'analyse de la planche 3, il ressort que dans l'ensemble, le secteur du commerce informel présente de grandes variations suivant les types de quartiers. Les activités sédentaires représentent moins de 3 %

dans les quartiers centraux, contre plus de 13 % dans les quartiers péricentraux et centraux et 25 % dans les quartiers résidentiels. S'agissant des activités semi-sédentaires, elles sont à peu près équitablement réparties. Toutefois, leur présence est plus marquée dans les quartiers administratifs que dans les quartiers résidentiels et commerciaux. Les ambulantes, quant à elles, sont fortement présentes dans les quartiers centraux (57 %) et anciens (54 %) contre 47 % dans les quartiers commerciaux et 42 % dans les quartiers péricentraux et périphériques. Le caractère « itinérant » de l'activité est défini par rapport à la recherche du consommateur potentiel. En effet, les parcours journaliers observés dans ce cas s'organisent autour de sous-espaces urbains clairement différenciés par la fréquentation ou l'intensité de passage de la clientèle : marchés, gares routières, bâtiments administratifs ou religieux, etc.

Au total, l'emprise des unités économiques sur l'espace public urbain semble inversement proportionnelle au degré de sédentarité. La répartition spatiale et l'emprise des unités économiques sédentaires confèrent à ces derniers un caractère souvent conflictuel et en tout cas, structurant (INSAE, 2001, p. 11). Le caractère conflictuel de l'occupation de la rue par les activités sédentaires découle de sa relative permanence qui la place souvent en conflit avec d'autres usagers. En revanche, elles exercent une forte emprise foncière sur la rue. De fait, les activités sédentaires ont un impact relativement faible sur le paysage urbain. En raison de leur prépondérance et des modalités de leur exercice, les activités ambulantes ont le plus fort impact sur l'animation urbaine. En effet, le commerce ambulant exige une fluidité (J. Monnet, 2001, p. 92) ce qui pousse le pratiquant à se déplacer dans les espaces publics à la recherche des clients en vue d'écouler ses produits. Le mode ambulatoire est le mode dominant d'exercice des activités économiques de rue.

5.2.4. Disponibilité foncière

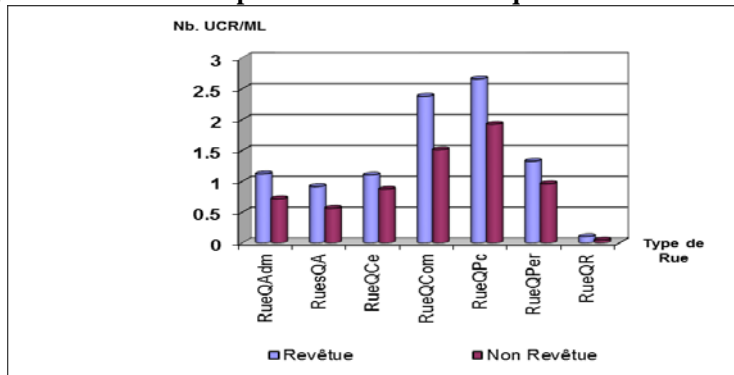
La disponibilité foncière est également un facteur déterminant de la répartition spatiale des activités commerciales de rue. En effet, pour les chefs d'UCRs la première ressource, est la rue qui est ainsi chargée d'une forte valeur marchande. L'espace public représentant une opportunité foncière que le commerce peut valoriser, perd son caractère commun pour devenir la cible d'une forte spéculation. L'accès à son usage marchand apparaît assez fermé et très strictement encadré (P. Janin, 2001, p.179). L'accès à la rue se monnaie de deux manières : soit officiellement (autorisations et taxes diverses), soit par accaparement et intervention d'un groupe ou d'un individu. Dans ce cas, l'individu ou le groupe s'arroge le

droit de donner son accord à une installation et à une occupation de l'espace public (J.-F. Steck, 2006, p. 81). Dans les rues, où la densité des UCRs est élevée, l'accès est soumis à des contraintes extrêmement fortes sauf, bien entendu, pour les activités ambulantes. L'implantation des UCRs dans un lieu répond à deux impératifs. D'une part, la situation du lieu doit être perçue comme rentable et d'autre part, le lieu doit assurer une certaine sécurité. La sécurité de la place évite aux petits commerçants d'investir dans d'autres lieux et dans d'autres activités plutôt que de renforcer son activité principale afin de pouvoir s'assurer d'une continuité de ressources en cas d'expulsion (A. Lemelin, 1991, p. 453). En effet, il ne suffit pas qu'une place soit disponible et bonne, il faut surtout qu'elle soit sûre. La sécurité de la place, c'est-à-dire l'assurance de sa pérennité, est une condition *sine qua non* de la rentabilité de l'activité. *In fine*, la sécurité de la place permet aux chefs d'UCR de se constituer une clientèle fidèle. Elle permet aussi de s'assurer, le cas échéant, de la compréhension des fournisseurs en cas de coup dur (J.-F. Steck, 2006, p.79).

5.2.5. Revêtement de la rue

L'état de la rue est une variable dont l'effet s'ajoute à ceux des conditions socio-urbaines pour déterminer la fréquentation et par conséquent l'intensité des activités de rue. En effet, dans un type de quartier donné, les rues revêtues enregistrent une densité d'UCRs plus forte.

Figure 10 : Taux d'occupation des rues selon le quartier et le revêtement



Source : Enquête de terrain, 2015

Comme l'indique la figure 10, les rues revêtues (bitumées ou pavées) enregistrent une présence plus dense des activités commerciales. Cette réalité est commune à tous les types de rue et dans tous les quartiers.

Le revêtement crée une espèce de plus-value économique pour les rues. Dans les quartiers administratifs par exemple, le taux moyen d'occupation des artères revêtues est presque le double de celui des artères non revêtues. La même proportion est enregistrée dans les quartiers anciens et les quartiers périphériques. Ce rapport passe du simple au triple dans les quartiers péricentraux. En revanche le rapport est beaucoup plus faible dans les quartiers centraux et commerciaux.

Conclusion

Les résultats obtenus confirment l'hypothèse principale formulée à l'entame de ce travail. L'approche quantitative basée sur le taux d'occupation de la rue par les unités commerciales permet de définir clairement des entités surfaciques caractérisées par un certain degré d'homogénéité perceptive et fonctionnelle. Il a été possible d'associer, aux différents espaces identifiés, un contenu géographique, ce qui permet au citoyen d'avoir la sensation d'entrer, de sortir ou d'être dans un espace. Plus que les formes architecturales, ce sont d'abord les conditions socio-urbaines créées par les activités économiques dont la rue est le support, qui impriment une marque aux quartiers. Au total, les résultats obtenus démontrent qu'au-delà de sa fonction économique, le commerce de rue contribue à définir des espaces géographiques perçus et reconnus dans la ville.

Toutefois, pour être systématisée, l'approche méthodologique utilisée demande à être confrontée à d'autres contextes urbains. Par ailleurs, en raison des problèmes qu'elle pose aussi bien en matière d'aménagement que de gouvernance urbaine (G. K. Nyassogbo, 2011, p. 32), l'occupation de l'espace public est tributaire des décisions des pouvoirs publics (opérations de déguerpissement, « ville propre », etc.). Ces types d'interventions peuvent modifier profondément l'occupation des espaces publics et invalider l'hypothèse qui a sous-tendu le présent travail.

Références bibliographiques

- AUGOYARD Jean-François, 1979, *Pas à pas, essai sur le cheminement quotidien en milieu urbain*. Paris, Editions du Seuil.
- BESSE Jean-Marie, 2010, « Le paysage, espace sensible, espace public ». *META: Research in Hermeneutics, Phenomenology, and Practical Philosophy*. vol. 2, n 2, p. 259-286.

- BOHOUN Ghislain Wilfrid, 2007, *Gestion efficace de l'espace urbain face aux activités informelles à Cotonou*, Mémoire DESS/GPDL. UAC.
- COENEN-HUTHER Jacques, 2007, « Classifications, typologies et rapports aux valeurs », *Revue Européenne des Sciences Sociales*, vol. 45, No.138, 27-40.
- CUONZO Maria Teresa, 2003, « Les petits métiers : le secteur de l'économie informelle en Afrique » *Local resources and global trades: Environments and agriculture in the Mediterranean region*. Bari, CIHEAM, p. 271-276.
- DESSE René-Paul, GASNIER Arnaud, 2002, *L'organisation spatiale du commerce de détail : facteurs locaux de différenciation, politiques de régulation*, Rennes, LERES.
- DORRIER-APRIL Elisabeth, DOMINGO Etienne, 2004, « Les nouvelles échelles de l'urbain en Afrique : métropolisation et nouvelles dynamiques territoriales sur le littoral béninois ». *vingtième siècle dossier Ghorra-Gobin C. (éd.)*, numéro 81, p. 41-54.
- DOSSOU-YOVO Coffi Adrien, 1999, « La rue espace partagé: nationaux et immigrés dans l'économie de la débrouille à Cotonou » *'Documents n° 20'*, URA-UNB/ORSTOM.
- DOSSOU-YOVO Coffi Adrien, 2013, *Activités économiques de rue et gestion des déchets à Cotonou (République du Bénin)*. Thèse de Doctorat Unique. Université d'Abomey-Calavi.
- FLEURY Antoine, 2004, « La rue : un objet géographique ? », *Tracés. Revue de Sciences humaines*. p. 33-44.
- INSAE [Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique] (2001): *Le marché du travail à Cotonou. L'emploi, le chômage et les conditions d'activité dans l'agglomération de Cotonou : premiers résultats de l'enquête Emploi, Cotonou, Bénin*.
- JANIN Pierre 2001 : « Une géographie sociale de la rue africaine », *Politique africaine* 2/2001 (N° 82), p. 177-189. URL: www.cairn.info/revue-politique-africaine-2001-2-page-177.htm
- LEMELIN André, 1991, « La logique du déploiement des activités économiques dans l'espace urbain de Montréal ». *L'Actualité économique*, Volume 67, numéro 4, p. 439-457.
- MÉRENNE-SCHOUMAKER Bernadette, 2003, *Géographie des services et des commerces*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, (Coll. « Didact Géographie »).
- MONNET Jérôme. 2001. « Pour une géographie du fluide et du flou ». *La Géographie. Acta Geographica*. Paris, Société de Géographie, Hors série, n° 1502. p. 89-94.

- NYASSOGBO Kwami Gabriel, 2011, « Les activités informelles et l'occupation des espaces publics, les trottoirs de Lomé au Togo » *GEOTROPE*, n°2, 2011, p. 22-33.
- STECK Jean-Fabien, 2006, « La rue africaine, territoire de l'informel ? ». *Flux* 2006-2007/4-1, N° 66/67, p. 73-86. URL : <http://www.cairn.info/revue-flux1-2006-4-page-73.htm>
- TONATO Arsène, 2009, *Contribution du système d'information géographique à la gestion des infrastructures routières de la ville de Cotonou*. Mémoire de maîtrise professionnelle, UAC.
- VAN DE WALLE, Isabelle, 2005, *Commerce et mobilité : l'activité commerciale face aux nouvelles politiques publiques de déplacements urbains*. Paris, CRÉDOC.